

LIVRET FORMATEUR

Mon Formateur

Formations sur site



Table des matières

<i>Mot de bienvenue</i>	3
<i>Présentation</i>	4
<i>Moyens logistiques, pédagogiques et d'encadrement</i>	5
<i>Politique Handicap</i>	6
<i>Process qualité Formateur / apprenant</i>	8
<i>Documents à remplir</i>	9
<i>Documents à me transmettre (Qualiopi)</i>	9

Mot de bienvenue

Je vous adresse mes remerciements et compliments.

Remerciements d'avoir bien voulu de travailler avec mes apprenants et ainsi de contribuer à leur professionnalisation.

Compliments pour votre engagement dans les enjeux de la formation.

Je reconnais la qualité de votre expertise et de votre contribution pédagogique qui aideront au développement de Mon Formateur.

Que ce livret puisse être le trait d'union de nos compétences respectives.



DI

Présentation

Mon Formateur est certifié qualité Qualiopi pour les actions de formation. Depuis 2021, Mon Formateur est devenu Centre agréé ENI Bureautique.

À ce jour la formation tout au long de la vie est devenue une priorité pour les entreprises et des salariés, ceci dans un souci de productivité et de compétitivité.

Mon Formateur travaille en lien avec les OPCO et FAF pour les demandes de financement mais également via le CPF moncompteformation.fr. Nos formations sont réalisées en présentiel avec un délai d'accès moyen de 3 semaines.

J'ai créé Mon Formateur en 2014. Depuis 11 ans, j'interviens dans les secteurs de la formation professionnelle initialement auprès de chefs d'entreprise, puis progressivement de personnes en reconversion professionnelle et de jeune public.

J'interviens sur toute la Loire Atlantique sur des formations en présentiel et diversifie mon offre. Je suis certifié qualité Qualiopi pour les actions de formation, ce qui garantit à mon client et à mes formateurs un process de qualité, répondant aux exigences légales.



DS

Moyens logistiques, pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation présentielle
Apports théoriques et expérientiel
Exercices pratiques
Évaluation initiale, intermédiaire et finale (+ certification).
Pédagogie ludique basée sur de la réflexion
Ateliers et apports du formateur

Les participants auront accès à un support de formation.

Moyens techniques :

Salle de conférence
PC
Connexion Internet



DS

Politique Handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation constitue l'ensemble des moyens matériels et humains mis en œuvre pour permettre à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap de bénéficier pleinement d'une action de formation.

L'accessibilité d'un organisme de formation signifie par exemple :

- L'accès physique aux locaux de formation ;
- Une information claire sur les modalités de formation et d'évaluation adaptés au handicap ;
- La sensibilisation au handicap des personnels, des apprenants, des entreprises, etc.

Ce principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap est établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a de plus instauré une obligation de certification pour les organismes de formation souhaitant bénéficier de fonds publics pour la formation professionnelle.



De

Le droit à la compensation a été instauré par la loi handicap de 2005 et doit permettre un égal accès à la société aux personnes en situation de handicap. La mise à disposition d'aides matérielles ou d'aides financières est destinée à compenser les conséquences du handicap tout au long de la vie. Toute personne en situation de handicap souhaitant s'engager dans un parcours de formation doit donc pouvoir le faire dans des conditions adaptées.

L'organisme de formation doit prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens de compensation nécessaires. Il peut s'agir par exemple de :

- La mise à disposition de matériels spécifiques comme des bureaux mobiles et inclinables, des fauteuils réglables ; de supports numériques et de matériels informatiques et pédagogiques adaptés aux différents handicaps ;
- Un accueil à temps partiel ou discontinu, avec une durée de formation adaptée au handicap ;
- L'aménagement des modalités d'évaluation, etc.
- L'accompagnement, notamment lors des phases d'examen, par une aide humaine (traducteur en langue des signes, secrétaire, etc.)

Chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires. Nous laissons la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part de leur(s) besoin(s) spécifiques avant l'inscription en formation.



Dei

Process qualité Formateur / Apprenant

Etape 1 : Offre de mission.

Etape 2 : Élaboration d'un planning.

Etape 3 : Signature de la convention.

Etape 4 : Mise en place du dossier administratif.

Etape 5 : Appel du formateur vers l'apprenant.

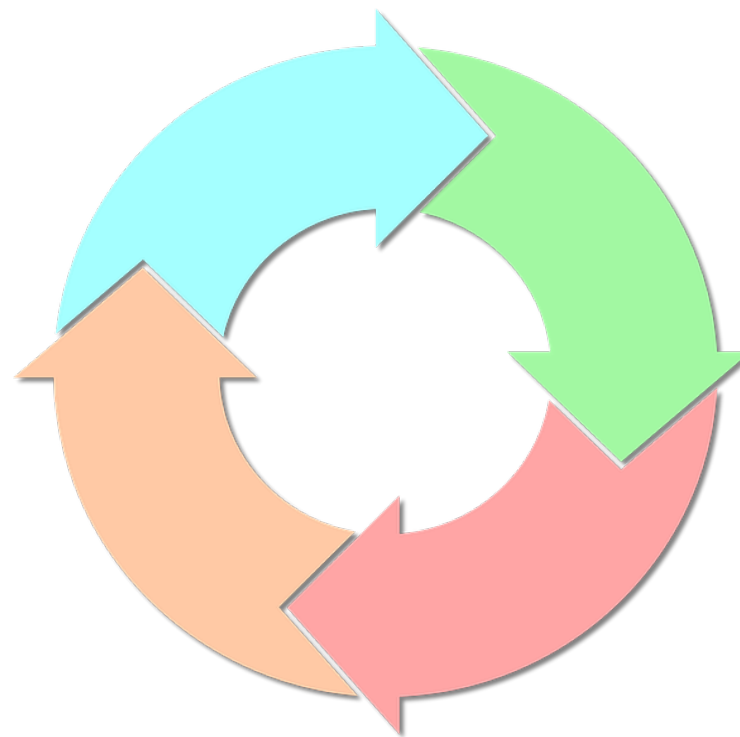
Etape 6 : Démarrage de la formation.

Etape 7 : Vérification des documents administratifs.

Etape 8 : Clôture de la formation.

Etape 9 : Règlement par Mon Formateur.

Etape 10 : Suivi post formation.



DS

Documents à remplir

Suivi de formation

Évolution de l'apprentissage apprenant

Documents à me transmettre (Qualiopi)

- Un déroulé pédagogique
- Un support (cela peut-être un padlet, les documents remis, etc). **Je ne vous demande pas vos supports complets**, c'est évident, mais même juste une partie du programme peut suffire.
- Les exercices réalisés avec l'apprenant Les captures d'écran début et fin de séance Plan de développement des compétences
- CV à jour tous les 6 mois.
- Attestation de vigilance
- Diplômes
- RC Professionnelle
- Engagement qualité + code de déontologie signés
- RIB



Dejean Jeremy

 SIGNED VIA ILOVEPDF
9ED8586E-34F9-45EA-BC02-DCFB6ABE45D7